Envoyé en préfecture le 03/02/2026
Reçu en préfecture le 03/02/2026
Publié le
ID : 035-213502230-20260129-2026_01_10-DE

*DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE*

*---*

*ARRONDISSEMENT DE RENNES*

*---*

*COMMUNE DE PLÉLAN-LE-GRAND*

*---*

*EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS*

*CONSEIL MUNICIPAL DE PLÉLAN-LE-GRAND*

**2026-01-10**

**L'an deux mil vingt-six, le vingt-neuf janvier**, le Conseil municipal de la Commune de PLÉLAN-LE-GRAND dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie en salle du Conseil municipal sous la présidence de Madame Murielle DOUTÉ-BOUTON, Maire.

Secrétaire de Séance : Eric Ferrières

Date de convocation du Conseil municipal : le 22 janvier 2026

**PRÉSENTS** : Mireille Clouet, Fleur de Launay, Murielle Douté-Bouton, Eric Ferrières, Odette Hamelin, Laurence Honoré, Anne le Quéré, Sébastien le Rhun, Aude Marty, Steven Perrichot, Jean-Ghislain Picault, Loïc Poussin, Paulette Renault, Arlette Rouzel, Elodie Samin

**ABSENTS** : Cédric Blairon, Noémie Bliard, Aurélien Renouard, Patrick Riffault

*VOTES A MAINS LEVÉES*

***Point inscrit à l'ordre du jour.***

| | | |
|---|---|---|
| Conseillers en exercice : 19 | Conseillers présents : 15 | Votants : 15 |
| POUR : 15 | CONTRE : 0 | ABSTENTION : 0 |

## FINANCES – AJOUT D'UN TARIF MUNICIPAL POUR LE MARCHE HEBDOMADAIRE – LOCAL DE NETTOYAGE

*Rapporteur : Sébastien le Rhun, Adjoint*

Dans le cadre de l'amélioration des conditions d'hygiène et de fonctionnement du marché hebdomadaire, la commune met en place un nouveau local de nettoyage destiné au lavage des eaux grasses des commerçants cuisinants.

Ce service entrera en fonction le 8 février 2026.

Le règlement d'utilisation du local, validé par la commission mixte paritaire Marché, prévoit la mise à disposition d'une clé d'accès individuelle pour les commerçants souscrivant au service.

En cas de perte ou de détérioration de cette clé, il est prévu de facturer son renouvellement. Le tarif proposé est de 20 €, pour facturation d'une nouvelle clé d'accès au local de nettoyage.

Les tarifs du marché hebdomadaire ont déjà été fixés par la délibération n°2025-09-04 en date du 18 décembre 2025. Toutefois, cette délibération ne comprenait pas le tarif spécifique lié au remplacement de la clé d'accès au nouveau local de nettoyage.

Envoyé en préfecture le 03/02/2026
Reçu en préfecture le 03/02/2026
Publié le
ID : 035-213502230-20260129-2026_01_10-DE

Il convient donc de créer ce nouveau tarif.

**Sur ce rapport, le Conseil municipal,**

**Vu le Code général des collectivités territoriales,**

**Vu la délibération n°2025-09-04 du 18 décembre 2025 fixant les tarifs du marché hebdomadaire,**

**Vu le projet de règlement d'utilisation du nouveau local de nettoyage approuvé par la commission mixte paritaire Marché,**

**Considérant la nécessité de fixer un tarif relatif à la clé d'accès à ce local,**

**Après avoir délibéré, à l'unanimité,**

- **Décide d'instaurer un tarif de 20 € correspondant à la facturation d'une clé d'accès au local de nettoyage en cas de remplacement,**
- **Précise que ce tarif s'applique à compter du 8 février 2026, date d'ouverture du service,**
- **Décide d'intégrer ce tarif à la grille des tarifs du marché hebdomadaire votée par la délibération n°2025-09-04 du 18 décembre 2025.**

Pour extrait conforme,

Le Maire,
Murielle DOUTÉ-BOUTON

MAIRIE DE PLELAN-LE-GRAND
ILLE-ET-VILAINE

Le Secrétaire de séance,
Eric Ferrières